

# Tri

Trier, c'est mettre les choses à la bonne place ! En suivant les consignes, vous ne jetez pas : vous triez, vous recyclez, vous valorisez.

## LE TRI SUR MON TERRITOIRE EN 2022

80%

des habitants ne connaissaient pas la consigne de tri pour chaque emballage soit 573 974 sur les 717 467 habitants du Territoire.

34%

d'emballages et papiers ont été jetés aux ordures ménagères

29%

des déchets de la poubelle jaune n'ont pas été recyclés car mal triés

### Pourquoi trier ?

En triant mes déchets recyclables, je m'assure de leur transformation en nouveaux objets et j'économise les ressources naturelles.

C'est aussi : **moins de déchets incinérés = moins de pollution = une planète préservée.**

### Que deviennent mes déchets recyclés ?

Une fois mes déchets triés, ils sont répartis par matière et compactés sous forme de gros cubes.

Ils sont ensuite vendus à des repreneurs afin de produire de nouveaux objets et éviter l'utilisation de matière première.

### Quels sont les déchets recyclables ?

Le verre, les emballages, le papier, les déchets électriques et électroniques, le textile sont recyclables.

### Dans quelle poubelle dois-je les jeter ?



## Dans la poubelle jaune :

### Les emballages et contenants en plastique, métal, carton, papier

- Tous les emballages en carton : emballages colis, briques alimentaires, boîtes pizza...
- Tous les papiers (papiers d'écriture, journaux, magazines...)
- Tous les emballages métalliques (conserves, canettes, gourdes de compotes, capsules de café...)
- Toutes les bouteilles, pots et flacons en plastique (pot de yaourt, bouteille de shampoing, flacon de gel hydroalcoolique..)
- Tous les autres emballages en plastique (sacs et sachets, pots et barquettes alimentaires polystyrène...)

**Pour être recyclés, les déchets doivent être déposés dans le bac jaune :**



**En vrac : séparés les uns des autres et non enfermés dans des sacs**  
**Vidés de leur contenu : un emballage non vidé ne pourra pas être recyclé**

### Mauvais gestes et erreurs de tri classiques :

**Les erreurs de geste les plus constatées dans nos poubelles jaunes qui empêchent le recyclage**



**Les déchets qui ne devraient pas se retrouver dans la poubelle jaune**



## Dans la poubelle de verre :

<https://www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets/tri?>

➤ **Tous les emballages et contenants en verre** , comme les bouteilles, les bocaux, pots.

Toujours vidés, mais pas forcément lavés : économisons l'eau !

Les couvercles doivent être déposés dans la poubelle jaune.



Attention, la vaisselle et les verres de tables ne doivent pas être triés dans la poubelle de verre.  
Le verre culinaire a une composition chimique ainsi qu'une température de fusion différente du verre d'emballage.



## À déposer en magasin, en bornes dédiées ou en collectes DEEE

### Les déchets électriques et électroniques

➤ Smartphones, tablettes, ordinateurs, appareils photos, claviers, souris,

➤ mais aussi machines à laver, perceuses, lampes, distributeurs automatiques...

sont à rapporter en magasin, à déposer dans les bornes dédiées ou en collecte dédiée.



Ils sont soit préparés pour réemploi, soit soumis à différentes étapes :  
démantèlement, broyage, séparation électromagnétique, tri optique, séparation des métaux non-ferreux et séparation des plastiques.

<https://www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets/tri/>



À l'arrivée, on se retrouve avec des matières premières secondaires, des broyats de plastiques mais aussi de métaux.

## En recycleries ou bornes textiles

### Les textiles

➤ Les vêtements, le linge de maison, les chaussures, les couettes, etc.

sont à déposer en recyclerie lorsqu'ils sont en bon état et dans les bornes textiles lorsqu'ils sont usés.



Les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export et les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique.





### Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman  
BP748  
94 398 Orly aérogare  
Cedex

☎ 01 78 18 22 22